

VICHY Habitat et vous

Bel automne, portez vous
bien et protégez-vous

Lettre d'informations

Octobre 2020 - n°25

édito



“ La crise sanitaire que nous traversons est sans précédent. De nombreux locataires sont venus prêter main forte à l'équipe de VICHY Habitat pour aider à désinfecter des parties communes. Je les remercie chaleureusement, nous devons tous rester vigilants et les gestes barrières doivent toujours être respectés. Pendant le confinement, vous avez pu télétravailler, les enfants ont pu suivre leur scolarité à distance et cela grâce à la bienveillance et au respect mutuel porté au voisinage. Malgré cette « mise à l'arrêt », les projets avancent. La naissance d'un nouveau quartier se dessine. Vichy Lac se construit aujourd'hui avec une première étape, la démolition des Sablettes.

Frédéric AGUILERA,
Maire de Vichy
Président-Directeur général VICHY Habitat

● ● ● Dossier

vichy-habitat.fr

Les Sablettes

La déconstruction est lancée.



La Résidence Les Sablettes composée de 4 bâtiments et totalisant 50 logements a été construite en 1959 par l'Office public départemental d'habitation à Loyer modéré (devenu aujourd'hui Allier Habitat). Bientôt déconstruit, cet ensemble fait place à la création d'un nouveau quartier vichyssois.

VICHY
Habitat

Proche de ses locataires



Les Sablettes se déconstruisent

et font place à la création d'un nouveau quartier

Dès 2011, le P-dg de la SEMIV, devenue VICHY Habitat, a rencontré le Président d'Allier Habitat, pour évoquer le devenir de ce bâtiment. Il était en effet nécessaire d'éclairer les locataires des Sablettes et les Vichyssois qui dénonçaient le mauvais état de la façade de ce bâtiment vieillissant. Il était également nécessaire de garantir une cohérence dans l'aménagement du futur quartier, dénommé désormais « Vichy Lac ».

En 2016, la Présidente d'Allier Habitat a formulé son accord de principe pour la cession du bâtiment à VICHY Habitat.



VICHY Habitat a organisé et financé le déménagement de chaque locataire vers un nouveau logement vichyssois : **38 déménagements ont été pilotés et financés pour un coût de 46 241,40 € TTC.**

Les locataires ayant choisi de déménager vers un logement aux Ailes ont vu leur futur **logement refait à neuf : 34 appartements ont été rénovés, pour un coût de 236 757,40 € TTC.**



Dès l'annonce de l'acquisition des Sablettes par VICHY Habitat, une dynamique volontaire de relogement s'est opérée avec les locataires. Les logements des Ailes ont été plébiscités par 34 locataires des Sablettes.

Certains locataires se sont orientés vers d'autres Résidences de VICHY Habitat, vers le parc privé, vers l'acquisition d'un bien, ou vers un EHPAD.



Après la démolition

dans l'attente de son affectation définitive.

Le site sera engazonné

La parcelle libérée par la démolition des Sablettes est incluse dans le périmètre du projet de Zone d'Aménagement Concerté « Vichy Lac ». Le conseil municipal a délibéré le 30 septembre 2019 pour ouvrir la concertation préalable et permettre au public de faire connaître son avis. Le projet prévoit la création de 519 logements, sur 42 560 m² de surface de plancher, auxquels s'additionnent 4 360 m² de surfaces tertiaires. Totalisant une emprise foncière de 61 000 m² cessibles, la ZAC prévoit en outre l'aménagement de 85 410 m² d'espaces publics.

Le traitement de la parcelle des Sablettes est particulièrement stratégique car, plus que la limite nord de la ZAC, elle constitue la transition entre les nouvelles constructions et le quartier existant des Ailes.

Les travaux de démolition ont débuté en août 2020 par un désamiantage et se termineront en fin d'année.

Vichy Lac le plan

PLAN DE MASSE

Scénario soumis à concertation du public



Pensé dans un esprit de développement urbain durable, le projet prévoit un programme d'habitat d'environ 500 logements.

Retrouvez la présentation du projet et sa vidéo sur le site de la Ville de Vichy, onglet Vichy Lac

AXESAÛNE Quartier Vichy Lac partenaires / tectoniques - qui plus est - nox - adequation - indigo maître d'ouvrage / ville de Vichy date / avril 2019

Votre satisfaction, notre priorité

Avec un très bon taux de satisfaction globale de 91 %, VICHY Habitat occupe la place de premier bailleur du département de l'Allier et de la Région Auvergne et se hisse n°1 en France de la satisfaction locataires en quartier prioritaire de la Ville.

Les collaborateurs de VICHY Habitat ne s'endorment pas sur leurs lauriers ! Des pistes de progrès sont identifiées sur le pilotage des réparations réalisées par les entreprises extérieures.

VICHY Habitat souhaite améliorer son offre de service en ligne. Le site internet va évoluer et vous offrir de nouveaux services. Vous pourrez profiter d'un Espace Locataire complètement personnalisé et doté d'options multiples comme le paiement de votre loyer en ligne, signaler un problème technique, transmettre une attestation d'assurance...

Satisfaction locataires - Résultats de l'enquête 2019

Votre satisfaction s'est renforcée en 2019 avec un taux de 91 %



Merci



Portrait d'une étudiante déjà pro

Mélanie Martineau, en contrat d'apprentissage pour 12 mois, vient de rejoindre l'équipe de VICHY Habitat. Elle occupe le poste d'Assistante opérationnelle.



Mélanie a choisi d'être locataire à la Résidence intergénérationnelle Les Docks de Blois, l'occasion pour elle de rencontrer d'autres jeunes en formation et de partager des instants de convivialité avec les séniors.

Mélanie est titulaire d'un BTS « Etude et économie de la construction » et d'une Licence « Expertise et contrôle du bâtiment », une formation qu'elle a choisi de compléter par une seconde Licence « Gestion technique du patrimoine et de l'immobilier social ». Sa vie étudiante, elle la vit une semaine par mois à Nîmes, le reste du temps elle est à Vichy, ville qu'elle découvre sous l'angle architectural. Sa mission, au sein de VICHY Habitat, est d'expertiser les biens immobiliers nouveaux pouvant servir au développement d'une nouvelle offre de logements ou de locaux professionnels.

Le Parc des Ailes bientôt plus vert

Afin de répondre aux enjeux liés au changement climatique notamment des fortes chaleurs estivales, la Ville de Vichy entreprend la replantation du parc des Ailes dès cet hiver.

Ce plan ambitieux sera réalisé en trois à quatre phases et permettra de retrouver une ambiance de parc avec une couverture arborée continue et ombragée. Dans cette optique, ces végétaux seront choisis pour résister à des périodes de sécheresse plus fréquentes et plus sévères, et proviendront ainsi de milieux méridionaux.

La première tranche de ce chantier débutera dès cet hiver avec la préparation des fosses de plantation dans un premier temps et la plantation des arbres à compter de fin novembre.

Un chantier participatif de plantation pour les résidents est envisagé avant Noël.



La P'tite Brigade Verte des Ailes a planté un 1er arbre juste avant le confinement, le 11 mars dernier

VICHY Habitat

Société d'Economie Mixte Immobilière de Vichy



Siège social

22 rue Jean Jaurès - 03200 Vichy
04.70.30.57.40

Ouvert du lundi au jeudi
de 9h à 12h et de 14h à 17h30
et le vendredi de 9h à 12h.

Bureau des Ailes

Pôle de services - Allée des Ailes
03200 Vichy
04.70.98.51.80

Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h.

